



Maison^{DES}
sciences
humaines
et sociales
EN Bretagne

Appel à projets MSHB printemps 2026

« Incubation interdisciplinaire »

Document de cadrage

Objectif de l'AAP “Incubation interdisciplinaire”

La MSHB accueille et accompagne des projets de recherche ayant une forte dimension d'incubation qui nécessitent la mise en œuvre d'une démarche interdisciplinaire et dont les problématiques prennent en compte les notions d'usages, de pratiques, d'imaginaires, de comportements, de réglementations, de représentations et de controverses. Sont attendus des projets de recherche inédits, c'est-à-dire qui ne sont pas une brique d'un projet ou d'un programme existant, et qui ont pour ambition d'aller progressivement vers d'autres financements de plus grande envergure.

Soutiens apportés

- un accompagnement des ingénieures et ingénieurs de la MSHB (gestion financière, communication, suivi et accompagnement du projet, valorisation)
- un accès aux espaces de la MSHB (salle de réunion, salle de conférence, amphithéâtre)
- un accès aux plateformes de la MSHB (Humanités numériques, PACIHM, PUD-B) et aux services des infrastructures de recherche nationales (IR* Huma Num et Progedo)
- une formation aux carnets de recherche Hypothèses
- une dotation financière issue du fonds scientifique allant de 2 000 € jusqu'à 12 500 € sur deux ans

Critères de recevabilité des projets

Le projet doit être porté par deux responsables scientifiques membres statutaires d'une unité SHS différente et rattachés à des établissements tutelles différents (**voir Annexes 1 & 2**).

Les deux responsables peuvent être maîtresse ou maître de conférences, maîtresse ou

maître de conférences HDR, professeure ou professeur des universités, chargée ou chargé de recherche, directrice ou directeur de recherche, docteure ou docteur en architecture, artiste diplômé (DNSEP).

Les deux responsables appartiennent à des disciplines différentes ([voir Annexe 3](#)).

Le projet coporté par les deux responsables nécessite la constitution d'une équipe pluridisciplinaire qui peut être composée de différents statuts et profils : doctorantes ou doctorants, chercheuses ou chercheurs, enseignantes-chercheuses ou enseignants-chercheurs issus de laboratoires fédérés par la MSHB, artistes de l'École européenne supérieure d'art de Bretagne, architectes et enseignantes-chercheuses ou enseignants-chercheurs de l'École nationale supérieure d'architecture de Bretagne.

Des chercheuses ou chercheurs hors SHS peuvent également être impliqués dans l'équipe projet ([voir Annexe 4](#)).

Le rôle et la complémentarité de chacun des membres doivent être clairement présentés.

Au moins 50 % des chercheuses ou chercheurs formant l'équipe appartiennent à différents établissements tutelles de la MSHB (hors responsables du projet). Attention, le CNRS n'est pas considéré comme un établissement mais comme un organisme.

L'implication de chercheuses ou chercheurs européens ou internationaux est encouragée.

Le dossier complet doit être déposé dans les temps.

Critères d'évaluation des projets

Les projets déposés doivent répondre aux critères d'évaluation présentés dans la grille d'évaluation disponible sur le [site de la MSHB](#).

Priorités scientifiques

Les projets proposés doivent s'inscrire dans l'un des trois axes de la MSHB :

- Anthropisation & anthropocène
- Identités & transitions européennes
- Démocratie, expérimentations & transformations

Ces trois axes, présentés [en ligne](#), recouvrent les priorités scientifiques des sites universitaires du territoire breton, le nouveau schéma de la stratégie de recherche et d'innovation de la région Bretagne (S3), et les défis sociétaux proposés par les grands opérateurs nationaux et européens.

Si un projet scientifique relève des humanités numériques ou des enquêtes statistiques et des données quantitatives ou de la collecte et de l'analyse de données sur les interactions humaines, il devra être déposé dans le cadre des appels "Humanités numériques", "Traitement et valorisation de données quantitatives" ou "Collecte et analyse de données sur les interactions humaines".

Si le projet ne relève ni des trois axes, ni des humanités numériques, ni des enquêtes statistiques ou des données quantitatives ni de la collecte et de l'analyse de données sur les interactions humaines, il pourra alors être déposé en tant que projet "hors axes thématiques". Il est toutefois demandé de prendre contact avec la chargée de projets en amont du dépôt de l'intention pour s'assurer que le projet ne concerne pas les axes de la MSHB. **Dans tous les cas, l'inscription ou non dans un axe doit être justifiée dans le dossier.**

Calendrier

Ouverture de l'appel à projets : vendredi 13 mars 2026
Date limite de dépôt de l'intention : mardi 7 avril 2026 inclus
Date limite de dépôt définitif : lundi 11 mai 2026 inclus
Conseil scientifique de la MSHB : fin juin 2026
Notification des résultats : mi-juillet 2026
Début des projets : 1^{er} septembre 2026
Réunion de lancement des projets : septembre 2026
Fin des projets : 31 août 2028

Modalités d'acheminement et d'examen par le Conseil scientifique

La procédure comprend les étapes suivantes :

1. Intention de dépôt (du 13 mars au 7 avril 2026 inclus)

Les deux responsables de projet complètent le formulaire d'intention mis à disposition sur le site de la MSHB et l'envoient à l'adresse suivante : projet@mshb.fr. Les responsables y décrivent brièvement leur projet ainsi que le contexte dans lequel celui-ci pourra se réaliser (problématique, composition de l'équipe, partenariats...). Il est demandé aux responsables de projet de prendre contact :

- avec la chargée de projets pour s'assurer de l'éligibilité du projet par rapport aux critères d'évaluation

2. Dépôt du projet définitif (du 8 avril au 11 mai 2026 inclus)

Le dossier complet et définitif doit être déposé par voie électronique à l'adresse projet@mshb.fr au format PDF (produit à partir du document éditables et non sous forme de scan papier) selon le calendrier précisé. Il est demandé aux responsables scientifiques de prendre contact en amont :

- avec la gestionnaire financière pour l'élaboration du budget à gestion@mshb.fr

Tout dossier incomplet ou hors délai ne sera pas expertisé.

Les projets recevables seront conjointement examinés par les membres du Conseil scientifique et par des experts extérieurs à la région Bretagne, concernés par la discipline et/ou la thématique.

Un projet non retenu à deux sessions du Conseil scientifique ne pourra être déposé une troisième fois.

Engagements des responsables scientifiques du projet

Les projets s'inscrivent dans le respect des principes de la science ouverte (« Ouvert autant que possible, fermé autant que nécessaire »). Dans ce cadre, un plan de gestion de données pourra être établi à mi-parcours.

Les responsables scientifiques devront communiquer les informations liées au projet afin que la MSHB puisse les diffuser sur son site.

Le soutien de la MSHB devra être indiqué (« Ce projet de recherche a bénéficié du programme d'incubation interdisciplinaire de la MSHB »). Les supports de valorisation devront faire apparaître le logo de la MSHB.

Les publications produites dans le cadre du projet seront déposées, si possible, en texte intégral sur HAL ou dans une autre archive ouverte. La MSHB devra être déclarée en tant que laboratoire d'affiliation en plus des laboratoires des publiantes et publiants.

Une rencontre à mi-parcours est prévue avec le Conseil scientifique de la MSHB afin d'enrichir les suites à donner ou d'ouvrir à de nouvelles perspectives ou collaborations.

Le cas échéant, un rendez-vous sera pris, en aval, avec la chargée de projets pour vous aider à mettre en œuvre les recommandations du Conseil scientifique.

Les projets devront donner lieu à la rédaction d'un rapport final au terme du projet qui fera l'objet d'une publication dans le rapport annuel d'activités scientifiques, le rapport HCERES, ainsi que sur le site web de la MSHB.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Chargée de projets

- Yolande Sambin (projet@mshb.fr) / 02 22 51 44 08

Secrétaire générale

- Isabelle Ganzetti-Gémin (isabelle.ganzetti@mshb.fr) / 02 22 51 44 03

ANNEXES

Annexe 1 – Tutelles de la MSHB

Organisme tutelle de la MSHB :

Centre national de la recherche scientifique – CNRS Sciences humaines & sociales

Etablissements tutelles de la MSHB :

École des hautes études en santé publique – EHESP

Université de Bretagne occidentale

Université de Bretagne sud

Université de Rennes

Université Rennes 2

Tutelles secondaires :

Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan

École européenne supérieure d'art de Bretagne

École nationale supérieure d'architecture de Bretagne

École normale supérieure de Rennes

Institut Agro Rennes-Angers

Sciences Po Rennes

Annexe 2 – Unités ALL-SHS fédérées par la MSHB

Unités de recherche (UR)

UR1161 – CFV – Centre François Viète

UR1279 – HCA – Histoire et critique des arts

UR1285 – LP3C – Laboratoire de psychologie : Cognition, Comportement, Communication

UR1796 – ACE – Anglophonie : communautés, écritures

UR2652 – LEGO – Laboratoire d'Économie et de Gestion de l'Ouest

UR3149 – LABERS – Laboratoire d'études et de recherches sociologiques

UR3195 – CDA – Centre de droit des affaires

UR3206 – CELLAM – Centre d'études des langues et des littératures anciennes et modernes

UR3208 – APP – Arts : pratiques et poétiques

UR3874 – LIDILE – Linguistique et didactique des langues

UR3875 – CREAD – Centre de recherche sur l'éducation, les apprentissages et la didactique

UR4050 – RPpsy – Recherches en psychopathologie et psychanalyse

UR4249 – HCTI – Héritage et création dans le texte et l'image

UR4327 – ERIMIT – Équipe de recherches interlangues : mémoires, identités, territoires

UR4451 – CRBC – Centre de recherche bretonne et celtique

UR4636 – VIPS² – Valeurs, innovations, politiques, socialisations et sports

UR4640 – IDPSP – Institut du droit public et de la science politique

UR7289 – CECJI – Centre d'étude des correspondances et journaux intimes des XIX^e et XX^e siècles

UR7462 – Géoarchitecture – Territoires-Urbanisation-Biodiversité-Environnement

UR7463 – CAPHI – Centre Atlantique de Philosophie

UR7465 – GRIEF – Groupe de Recherche sur l'Invention et l'Évolution des Formes

MSHB (UAR 3549)

2, av. Gaston Berger – CS 24307 – 35043 Rennes CEDEX

Tél. 02 22 51 44 00 – www.mshb.fr

UR7468 - Tempora - Laboratoire de sciences historiques
UR7469 - PREFics - Plurilinguismes, représentations, expressions francophones, information, communication, sociolinguistique
UR7470 - M2S - Laboratoire mouvement, sport, santé
UR7472 - PTAC - Pratiques et Théories de l'Art contemporain
UR7480 - Lab-LEX - Laboratoire de recherche en droit
UR7481 - LIRIS - Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Innovations Sociétales
UR - CELTIC-BLM - Centre d'études des langues, territoires et identités culturelles - Bretagne et langues minoritaires
CREC - Centre de recherche de Saint-Cyr Coëtquidan

Unités mixtes de recherche (UMR) - rattachement principal CNRS Sciences humaines & sociales

UMR 6051 - ARENES
UMR 6211 - CREM - Centre de recherche en économie et management
UMR 6262 - IODE - Institut de l'Ouest : Droit et Europe
UMR 6590 - ESO - Espaces géographiques et sociétés
UMR 9016 - TEMOS - Temps, Mondes, Sociétés

Unités mixtes de recherche (UMR) - rattachement secondaire CNRS Sciences humaines & sociales

UMR 6308 - AMURE - Aménagement des Usages des Ressources et des Espaces marins et littoraux
UMR 6554 - LETG - Littoral, environnement, télédétection et géomatique
UMR 6566 - CReAAH - Centre de Recherche en Archéologie, Archéosciences, Histoire

Unités mixtes de recherche (UMR) - rattachement principal INRAE et Institut Agro Rennes-Angers

UMR 1302 - SMART-LERECO - Laboratoire d'Études et de Recherches en Économie sur les Structures et Marchés Agricoles, Ressources et Territoires

Annexe 3 – Référentiel disciplinaire HAL SHS - Sciences de l'Homme et de la Société

(Source : HAL – archives ouvertes)

- Anthropologie biologique
- Anthropologie sociale et ethnologie
- Archéologie et Préhistoire
- Architecture, aménagement de l'espace
- Art et histoire de l'art
- Études classiques (langues et littératures anciennes)
- Démographie
- Droit
- Économies et finances
- Éducation
- Études de l'environnement
- Études sur le genre
- Géographie
- Gestion et management
- Histoire, Philosophie et Sociologie des sciences

MSHB (UAR 3549)

2, av. Gaston Berger - CS 24307 - 35043 Rennes CEDEX
Tél. 02 22 51 44 00 – www.mshb.fr

- Histoire
- Sciences de l'information et de la communication
- Linguistique
- Littératures
- Héritage culturel et muséologie
- Musique, musicologie et arts de la scène
- Philosophie
- Psychologie
- Religions
- Science politique
- Sociologie
- Méthodes et statistiques

Annexe 4 – Référentiel disciplinaire HAL – liste des domaines

(Source : HAL – archives ouvertes)

- Chimie
- Informatique
- Mathématiques
- Science non linéaire
- Physique
- Sciences cognitives
- Sciences de l'environnement
- Planète et Univers
- Sciences du Vivant
- Sciences de l'Homme et Société
- Sciences de l'ingénieur
- Statistiques
- Économie et finance quantitative